



Conseil Economique et Social

Distr.
GENERALE

CES/AC.71/1999/19 (SUM)
19 novembre 1998

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFERENCE DES STATISTICIENS EUROPEENS

Réunion sur la gestion de la technologie de l'information statistique
(Genève, Suisse, 15-17 février 1999)

Point ii) : Questions économiques liées à l'utilisation de l'information statistique moderne et à la gestion des ressources humaines en tant que forces dynamiques servant à améliorer l'opportunité et la qualité des données statistiques

MESURE DE LA RENTABILITÉ DES CAPITAUX INVESTIS DANS LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION AU CENSUS BUREAU

Rapport envoyé par le Census Bureau des États-Unis

RÉSUMÉ

1. Les organisations de statistique telles que le Census Bureau des États-unis s'en remettent de plus en plus à la technologie de l'information pour rassembler, introduire et diffuser des données. Pour investir au mieux dans la technologie de l'information, elles doivent évaluer la rentabilité des diverses solutions possibles. Actuellement, il est difficile, pour diverses raisons, de mesurer cette rentabilité. Par exemple, la mesure des coûts et avantages incorporels des investissements dans ce domaine implique une forte dose de jugement subjectif. En outre, les programmes à mesurer nécessitent des données de coûts cohérentes dans le temps. Enfin, les bureaux de statistique n'ont guère d'expérience en ce qui concerne la mesure de la rentabilité en question, d'où le risque de sous-estimer le coût des investissements jusqu'à leur terme.

2. Lorsqu'on examine la rentabilité des capitaux investis dans la technologie de

¹ Établi par Nancy Potok et Richard Levy.

l'information, il importe non seulement de considérer les programmes et enquêtes pris individuellement, mais aussi le cadre général du bureau. La technologie de l'information exige de nouvelles mesures de sécurité pour protéger la confidentialité des données. De plus, les services de la technologie de l'information doivent pouvoir traiter des problèmes à l'échelle du système tout entier pour assurer le fonctionnement du bureau. D'autres domaines, par exemple la formation et le recrutement d'une main-d'oeuvre qualifiée, entrent aussi en ligne de compte.

3. Récemment, le Congrès des États-Unis a promulgué plusieurs lois conçues pour orienter la politique, la gestion et les activités des services fédéraux. Plusieurs de ces lois énoncent en détail les conditions à remplir pour réaliser des investissements dans la technologie de l'information. Comme le Census Bureau a pour tâche principale de produire de l'information, ces lois influent beaucoup sur sa manière de procéder. Le bureau s'est doté de plusieurs structures de gestion, par exemple d'un conseil d'examen de la technologie de l'information, pour assurer leur observation.

4. Trois domaines de l'activité du Census Bureau peuvent éclairer les problèmes posés par la mesure de la rentabilité de la technologie de l'information. Dans un de ces domaines, il est passé, pour ses enquêtes démographiques, des interrogatoires avec papier et crayon à des interrogatoires individuels assistés par ordinateur. Cette évolution a eu pour effet d'accroître les coûts de la recherche-développement, de réduire les frais d'expédition et d'impression, d'augmenter les allocations de ressources financières et humaines, et d'en modifier l'ordre de priorité. Il en est résulté des avantages, par exemple la capacité de mener des enquêtes plus complexes, mais aussi des inconvénients, par exemple des difficultés à utiliser l'instrument ainsi créé. Pour comparer la rentabilité des deux méthodes, il faut prendre en considération l'ensemble des changements et des coûts, ainsi que les coûts entraînés par les éléments incorporels.

5. Dans un deuxième domaine, le Census Bureau progresse vers une technologie de l'information plus uniformisée pour toute la gamme des programmes d'enquête économiques et démographiques. Ce processus a pour objet d'économiser du temps et de l'argent et d'utiliser la main-d'oeuvre de manière plus rentable. Toutefois, tandis que le Census Bureau uniformise les instruments de la technologie de l'information, il faut se rappeler que pour les programmes économiques et démographiques on rassemble des données différentes provenant d'enquêtes différents. Pour évaluer la rentabilité de cette uniformisation, le bureau doit examiner un groupe de programmes extraits de tout le champ couvert par les programmes.

6. Le troisième domaine d'activité du Census Bureau implique l'élaboration d'un système d'accès et de diffusion aux fins du recensement décennal de la population et du logement de l'an 2000. Selon une analyse de gestion qui a porté sur divers coûts - personnel, développement, capital et entretien ce système constitue un meilleur investissement que l'utilisation du système précédent.

7. L'évaluation de la rentabilité des moyens investis dans la technologie de l'information n'est pas facile, mais offre des possibilités de développement de carrière et d'amélioration du rendement du bureau. Même une analyse approximative de la rentabilité peut améliorer la prise de décision. Enfin, il importe de se rappeler que la rentabilité et les analyses de coûts-avantages ne sont que des outils pour guider les investissements effectués dans la technologie de l'information. En dernière analyse, la nature des investissements à faire dépend des besoins des programmes.
